

mardi 11 mars 2025

POLITIQUE D'ÉCHANGE ET DE REMBOURSEMENT

L'Atelier de Celeste

Article 8 de notre charte.

8.1 Toute réception d'un bijou cassé ou qui ne serait pas à la convenance du client est retournable, échangeable ou remboursable sous condition.

8.2 La nature de cette demande doit être signalée par un mail à l'entreprise, avec une courte explication du litige.

8.2 Le bijou doit être retourné avec son étiquette, qui peut être enlevée du bijou.

8.3 Le retour doit être effectué dans un délai de vingt jours après réception.

8.4 Le remboursement ou l'échange seront effectués une fois le colis réceptionné et les conditions de cette politique remplies.